

\$1.00 par an.—0.50 par semestre, nécessairement d'avance.

PUBLIE LE JEUDI

LA CIE. D'IMPRIMERIE

L. LAVERGNE, Gérant.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

1re insertion, la ligne..... 12 centes

Toute publication personnelle ou intéressée, rapports d'institutions financières ou autres seront insérées comme annonces à 10 centes la ligne.

ULD. DUVVAL Imprimeur.

31me ANNÉE

ARTHABASKAVILLE, JEUDI 28 JAN. 1897

No. 5

FEUILLETON DU 28 JANVIER 1897

MAISON DES HIBOUX

III

Ces deux vieilles gens vivaient paisiblement ensemble et faisaient leur cuisine sur le même fourneau sans jamais se quereller, même lorsqu'il arrivait que Mlle Lindenmeyer éloignât avec indignation de son chocolat ça de sa soupe au vin la maraite dans la quelle Heimemann faisait cuire sa choucroute.

Claudine avait averti les deux vieillards de son arrivée ainsi que de celle de son frère. Elle aperçut avec satisfaction, au-dessus de la cime des arbres, un mince filet de fumée qui s'élevait lentement et témoignait de quelques apprêts faits pour les recevoir. Mlle Lindenmeyer venait, en effet, de préparer le goûter, sous forme de café au lait, et le potage du soir était déjà en bonne voie. On entendait au loin la voix du coq, lequel résidait avec les poules dans un coin des ruines aménagés à cet effet. Haut, bien haut au-dessus des cheminées volaient les pigeons élevés par Heimemann, et qui, étalant sur le ciel bien leurs ailes argentées, semblaient être des paillettes mouvantes.

La grande route décrivait une courbe en inclinant à droite, et dès que l'on avait atteint cette courbe, on apercevait les ruines, qui, embellies par les plantes grimpanes et par les belles fleurs remplissant le petit jardin y attenant, se détachaient vigoureusement sur l'ombre projetée par la forêt. Là se trouvait une étroite maison construite avec les pierres du vieux couvent et littéralement convertie d'un inextricable réseau formé par les couches de ciment reliant entre eux et maintenant en place les matériaux brisés par l'incendie et noyés par le temps.

Sans doute ce n'était point là une résidence convenant à une famille noble, et les couvres de hiboux repoussés dans les ruines de l'église auraient été mieux d'accord avec ce logis qu'une compagnie de gens élégants, vêtus d'habits de cour. Peu importe! C'était, malgré tout, un nid poétique, et dont pouvaient se contenter les âmes dépourvues de vanité, les intelligences cultivées, les cœurs fiers ou blessés. Ce nid était entouré d'une frache verdure, l'incomparable verdure du mois de mai, et ses fenêtres neuves garnies de rideaux semblaient, dans ce vieux bâtiment, des yeux jaunes et clairs, s'ouvrant avec curiosité.

—Juste au plus beau moment de l'année, Mademoiselle, dit Heimemann en ouvrant la portière de la voiture. Les plates-bandes sont encore bien garnies de narcisses et de tulipes, et les rosiers sont couverts de boutons rebondis à crever... Et déjà les enfants courent dans la forêt avec des touffes de mugues.

Heimemann avait de loin aperçu la voiture, et était descendu jusqu'à la grande route au-devant des servantes. Nu tête, le soleil de midi tombant à plein sur une énorme chevelure jaune et grise, il les aida à quitter la voiture.

—Qu'en dites-vous, petite demoiselle?... fit-il en prenant Elisabeth dans ses bras... Ça sent bon par ici, n'est-ce pas?

L'enfant aspirait en effet, à pleins poumons, l'air parfumé qui l'enveloppait.

—Oh! vous pouvez respirer à l'aise, reprit le vieillard avec une joie orgueilleuse. C'est de l'air de premier choix, de la meilleure qualité et qui n'a pas servi, comme dans les villes, — a un tas de gens qui ont des tas de maladies... Tout ici est fleuri, et de quelque côté que l'on se tourne, il faut remercier Dieu et admirer ce qu'il nous accorde.

Le vieux Heimemann avait raison. Les narces dégagèrent un parfum intense, auquel s'alliait celui des lilas fleuris.

—Voulez vous aller voir Mlle Lindenmeyer?... reprit-il, en adressant à la petite fille un coup d'œil d'intelligence en même temps qu'une grimace comique logée, on ne savait comment, dans un coin de sa large et dure moustache... La voilà là-bas, elle a mis le plus beau de ses bonnets, après avoir préparé depuis ce matin toutes sortes de gâteaux, si bien qu'il n'y a plus un seul œuf dans toute la maison.

Claudine la précéda en fiant et

se dirigea vers la porte, flanquée de deux ifs taillés en boule, entre lesquels apparaissait en effet une coiffure en rubans grenat, posée sur une chevelure grise relevée au-dessus du front. Le tout accompagnait l'honnête visage de Mlle Lindenmeyer.

Cette digne et excellente personne avait à sa disposition un certain nombre de citations empruntées aux œuvres de Goethe avec plus ou moins d'à-propos dans les circonstances importantes... Mais au jourd'hui sa présence d'esprit l'abandonnait. Ses lèvres tremblaient, ses yeux étaient voilés... Ce beau, ce noble Jean de Gérold, qui avait été son idole pendant son enfance, son orgueil plus tard, quand il était devenu un jeune homme, lui qui portait un des plus vieux noms de son pays, lui qui avait été l'un des plus riches propriétaires de la contrée, il venait chercher un asile dans la maison des Hiboux!... Quelle pitié et quel deuil!

Mais voilà qu'il saisit avec empressement la petite main de la vieille, que l'émotion faisait trembler et qui cherchait son mouchoir pour essuyer ses yeux, et il serra affectueusement cette main.

—Je voudrais bien savoir, si Mlle Lindenmeyer me comprend toujours aussi bien que jadis, lorsque j'étais un faible petit enfant, et qu'il s'agissait d'obtenir pour lui, de sa grand-mère, la réalisation d'un désir à peine exprimé? Et, tout en parlant, il se penchait et regardait affectueusement la vieille fille.

Les yeux de Mlle Lindenmeyer étincelèrent.

—Oh! oui, répondit-elle vivement... du moins je l'espère... J'ai préparé la chambre du clocher! s'écria-t-elle d'un ton triomphant — Tout juste! Comme vous me connaissez et me devinez bien, répondit Jean; il n'y en a pas sur la terre qui soit plus délicieuse à habiter! Un vrai nid de poète; une âme capable de sentiment ne pouvait s'y méprendre.

Il sourit encore lui serrant la main, et son regard parcourut le jardin. Du côté opposé au portail de l'église en ruine, et sur la même ligne que le bâtiment jaudi s'élevait au parloir des religieuses, s'élevait la tour du clocher.

L'incendie, les intempéries et les années avaient enlevé à ce clocher la pointe effilée qui se dressait vers le ciel. Sa partie supérieure avait croulé; mais l'espace réservé aux cloches était demeuré intact, et la grand-mère de Jean et de Claudine avait enrayé la destruction. Elle avait réuni la tour et l'habitation par un petit corps de logis qui, au rez-de-chaussée, avait été aménagé en serre et dont le toit plat, garni de balustrades, servait de communication entre la maison et la tour. Au-dessus de ces différents corps de logis brillaient les fenêtres de la chambre du clocher, plus élevées que toutes les autres.

Tandis qu'Heimemann enlevait hors de la voiture et emportait les malles et la corbeille, tout le monde se dirigea vers la maison. Claudine s'arrêta un instant avant d'en passer le seuil; elle se pencha, comme pour sentir au passage une branche de syringa qui effleurait son épaule, mais ses pensées erraient au loir, remontant la chaîne des années écoulées. Trois ans auparavant, elle avait quitté ce vieux logis pour aborder une existence dévolue au luxe, à l'éclat, aux plaisirs les plus raffinés. Pour obéir à l'ardent désir exprimé par sa grand-mère, elle était devenue dame d'honneur près de la duchesse d'airière. Il n'avait pas été aisé d'obtenir cette fonction si ardemment, si généralement désirée et enviée; non, cela n'avait pas été aisé. Son regard se voila un instant, et ses lèvres eurent un frémissement... Elle était vite devenue l'enfant sinon gâtée, du moins préférée de la duchesse, et celle-ci avait su trouver dans la noblesse de son âme des moyens ingénieux pour garantir la jeune fille contre les menées des ennemis qui ne pouvaient lui faire défaut, et contre les manœuvres des envieux que sa beauté, sa droiture et ses succès soulevaient autour d'elle. Ainsi protégée, ainsi aimée, Claudine avait connu d'une cour, seulement, les côtés brillants et intéressants; et tout cela gisait dans le passé. Tout ce qu'elle était à jamais abandonné... Et son cœur ressentait une étroite brûlante, douloureuse, tandis qu'un élan passionné la reportait vers la douce et noble duchesse qui avait été pour elle une seconde

Chanson de Mignon Restons, car au tuteur on risque souvent de ne plus retrouver son vieux père vivant; Et votre chien vous mûri, ne sachant plus ce qu'il faut.

Le comté d'Arthabaska En compte avec Le gouvernement provincial Pour taxes imposées en vertu des statuts 55 56 Viet. ch. 17, du 30 juin 1895 au 30 juin 1896..... \$1,325.00

1897 6me VENTE ANNUELLE Notre grande réduction commencera le 1er février prochain et durera tout le mois.

Comme par le passé, tout sera vendu sans réserve et au prix de la manufacture.

Le but de notre grande vente est de diminuer autant que possible le stock d'hiver qui est encore trop pesant, surtout dans les casques, hardes faites, claques et par-dessus, étoffes à robe, etc, etc.

Venez vous coiffer, vous chausser, vous habiller, vous gantter à des conditions exceptionnellement avantageuse.

Nous vous promettons de nouveau, cette année, un bon coton jaune de grande largeur pour 3 cts, une flanellette extra large et bonne, valant 12 cts pour 6 cts, et le fameux coton à chaîne de Park que tout le monde connaît pour 16 cts la livre.

Plusieurs lots seront offerts à moitié prix, et à tous ceux qui nous feront une visite, nous leur promettons une entière satisfaction comme par les années dernières.

CONDITIONS: STRICTEMENT COMPTANT J. B. OUELLET ARTHABASKAVILLE.

Chanson de Mignon

Restons, car au tuteur on risque souvent de ne plus retrouver son vieux père vivant; Et votre chien vous mûri, ne sachant plus ce qu'il faut.

D'autres en ont le chef, et dans vos plus aimé; Il ne reste de vous qu'un vain nom qui s'efface. Lorsque vous revenez vous n'avez plus de place; Le monde où vous viviez s'est arrangé sans vous, Et l'on a divisé votre part entre tous.

Je ne serai responsable que des dettes contractées par moi-même ou lorsque j'aurai donné une autorisation signée par moi.

Le comté d'Arthabaska

En compte avec Le gouvernement provincial Pour taxes imposées en vertu des statuts 55 56 Viet. ch. 17, du 30 juin 1895 au 30 juin 1896..... \$1,325.00

LE SANG est la source de la santé. Consommez-le pur en prenant Hood's Sarsaparilla qui a ses qualités propres, est supérieure en force, économie et en mérite médical.

HOOD'S PILLS sont purement végétale préparées des meilleurs ingrédients 25 centes.

L'IMPERIALE

Compagnie d'assurance Limitée CONTRE LE FEU DE LONDRES (Établie en 1803.)

CAPITAL SOUSCRIT..... \$6,000,000 CAPITAL PAYÉ..... 1,500,000 FONDS INVESTIS D'AUDELÀ 8,000,000

Jacques-Cartier Victoriaville. Toutes les affaires de Banque seront transigées généralement à cette succursale.

ADOLPHE DAVELUY Magasin Général STE ANNE DU SAULT

Hotel Albion EN FACE DU PALAIS DE JUSTICE ARTHABASKAVILLE

ON DEMANDE On demande des agents pour les Districts Français de la Province de Québec pour cette compagnie d'assurance si populaire et si bien connue LONTARIO MUTUELLE.

MAGASIN ET MAISON A VENDRE L'ancienne propriété de feu N. G. Auger ou MM Auger & Léonard ont tenu pendant plusieurs années leur magasin de fer.

Etal de Boucher Le sousigné vient d'acheter le magasin de M. Roméo Garneau, boucher, d'Arthabaskaville, et vient d'ouvrir un étal de boucher.

VIANDES FRAICHES, Jambon, Bacon, Saucisses, Boudin, Volailles, etc.

PERRAULT & FRERE Propriétaires.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS. Lavergne & Cote Arthabaskaville

J. E. METHOT AVOCAT ARTHABASKAVILLE

J. C. NOEL AVOCAT BUREAU A NVEROESS

LAVERGNE & FAUCHER, NOTAIRES Arthabaskaville.

C. A. CAUVREAU NOTAIRE Agent de la Cie. d'Assurance "Queen"

STANFOLD Janvier

FELIX CORMIER, L.L.B. NOTAIRE PUBLIC Commissaire de la Cour Supérieure D. A.

WICKHAM OUEST, P. Q. 25 juin 1896.—1a.

J. E. Blondin, M. D. L. Médecin-Chirurgien Rue de l'Eglise, — Arthabaskaville

J. B. GOSSELIN HUISSIER ET COLLECTEUR SOMERSET.

M. Gosselin se chargera de toutes les collections que l'on voudra lui confier. Bureau, à Plessisville. Somerset, P. Q. 2 avril 1896.—1a.

Z. DUCHARME MARRIÈRE VICTORIAVILLE

Ouvrages en marbre et en granit, Monuments, Epitaphes et Poteaux pour l'entourage des lots, etc. Une visite est sollicitée.

AVIS Est donné que demande sera faite à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session par Joseph Ena Girouard, notaire, de la ville de Drummondville, pour être admis à la profession d'avocat.

J. E. GIROUARD, Drummondville, 12 Sept. 1896.

St LAWRENCE HALL Nos. 125 à 129, Rue St Jacques, MONTREAL. HENRY HOGAN, Propriétaire

L'Hôtel le mieux connu de la Puissance du Canada — Jan. 94.—1a

Hotel Grande Union VICTORIAVILLE.

PERRAULT & FRERE Propriétaires.

Au Club Chapleau

Un coup de théâtre manqué Les conservateurs avaient lancé plus de 2,000 invitations pour la séance d'hier au club Chapleau et 350 à 400 personnes ont répondu à l'appel.

L'assemblée était composée aux deux tiers de dames et M. Flynn et ses collègues ne savaient quelles façons faire. Ils s'étaient rendus là pour faire de la politique et ils ont été obligés de faire de la galanterie.

Inutile de dire que M. Nantel et M. Beaubien, ces deux fragants hommes d'Etat, ont eu un gros succès de madrigaux.

Le premier ministre qui s'attendait à une manifestation enthousiaste et imposante n'a eu qu'à assister à une séance académique.

On avait décoré la salle, on avait piqué des inscriptions ici et là, il y avait même de la musique, etc.

M. Bergeron a fait un discours et au grand déplaisir de M. Flynn a parlé de la question des écoles. Il a commis, entraîné par le moment, la suivante :

"Pour le règlement d'une question à la fois religieuse et constitutionnelle, dit-il à un certain moment, j'ai plus de confiance dans les anglais protestants et même orangistes, mais conservateurs, que dans les Canadiens-français libéraux catholiques."

Pauvre M. Bergeron ! En voilà un qui s'en est donné du mal pour l'honneur de sa race et le bien de sa religion !

Pour démontrer comme M. Flynn a peu de succès dans les clubs et est peu populaire à Montréal, nous dirons qu'il est allé deux fois plus de monde pour entendre M. Desmarais au Club Geoffrion qu'il en est allé pour écouter le chef du gouvernement de Québec au Club Chapleau.

Plus de 400 personnes n'ont pu entrer dans les salles du club Geoffrion, faute de place.

Pour prendre après dîner, afin d'activer la digestion, les Philles d'Ayer ont une efficacité merveilleuse.

L'orgie électorale à Manitoba

Winnipeg.—Les chefs conservateurs de cette ville ont fait une vive pression sur le procureur général Cameron pour obtenir la discontinuation des poursuites intentées aux manipulateurs des boîtes de scrutin. On a été jusqu'à offrir en échange la démission de tous les députés conservateurs de la province.

Le procureur général a positivement refusé. La justice croit pouvoir faire remonter l'organisation de toute cette fraude à M. Birmingham, secrétaire de toutes les loges orangistes au Canada et l'organisateur en chef du parti conservateur à Ontario. On a constaté que Freeman qui a admis avoir été chargé de cette fraude infamieuse, venait d'Ontario et était porteur d'une recommandation du même Birmingham au candidat conservateur, M. Boyd.

La justice et le gouvernement provincial

Il sera donc dit que le gouvernement provincial se verra confondu en tout et partout, après ses cinq années de régime. Quand il a pris le pouvoir, ce n'était de sa part qu'une vantardise. Il débutait par des procès politiques pour faire impression sur le public, et de ses adversaires politiques. C'était le rétablissement, le régime de la justice rétributive qu'on allait inaugurer.

On se rappelle encore ces clamours contre l'administration de la justice dans la province, sous le gouvernement Mercier, sur le désarroi de cette administration, par exemple, parce qu'on éprouvait de grandes difficultés à capturer le criminel Morrison, caché dans les bois, protégé par les nombreux amis qu'il avait dans le voisinage. Pour nos conservateurs dans l'opposition, c'était là un scandale de mal-administration de la justice.

Les événements qui se sont déroulés depuis cinq ans veulent encore qu'ils soient confondus là dessus.

En effet, si l'on veut bien faire un petit examen du casier des félonies capitales et des causes classées dans nos greffes de justice criminelle, on sera étonné de voir combien de fois, sous ce régime, la justice est restée dérouterée, déjouée, malgré les sommes énormes qu'il en a coûté.

Ceux qui se sont moqués d'elle, sous le gouvernement de nos grands justiciers, c'est le meurtrier de la femme Demers à Montréal; c'est le meurtrier de la famille Eddy, c'est le meurtrier du citoyen de Chandy, assailli le soir par un italien auquel on a laissé passer la frontière, c'est l'auteur de la mort d'un jeune enfant à la Beauce, c'est l'auteur de la mort du jeune Roy, à Dorchester, etc., etc.

Si toutes ces affaires rotées ou négligées étaient au compte du gouvernement Mercier, jugez des cris de toute la meute bleue.

Heureusement que ce régime achève.

NE RETARDEZ PAS à prendre une médecine de printemps, mais prenez Hood's Sarsaparilla maintenant. Elle purifiera votre sang, forcera vos nerfs et vous donnera un bon appétit.—11

HOOD'S PILLS sont faites à la main et préparées en proportions et en apparence, 25c.—12

Une charge à fond de train

Contre le gouvernement des "taxeux"

M. Flynn et les siens n'ont rien fait pour le commerce

L'OPINION D'UN JOURNAL COMMERCIAL ET ABSOLUMENT INDEPENDANT

Le "Moniteur du Commerce," journal sans attaches politiques et journalièrement dévoué aux intérêts commerciaux, sert le plat suivant au gouvernement provincial.

C'est une revue des travaux de la session et elle est convenablement trousse :

"D'abord, de quelle manière le Commerce a-t-il été traité par la majorité du parlement?—Au début on lui a dit : "Nous avons énormément de déficits à couvrir et nous comptons sur vous pour nous aider; et le Commerce a dit : "C'est bien, j'aiderai, mais à une condition; c'est que vous répartirez les impôts strictement nécessaires d'une manière équitable." Et après avoir fait semblant de consulter le Commerce pour savoir comment s'y prendre pour être équitable, on s'est moqué de ses conseils et l'on a procédé à taxer à tort et à travers en établissant des exceptions absolument injustes et au détriment de Montréal que l'on voulait saigner plus particulièrement.

"Si jamais le commerce de Montréal a bu de l'huile de Castor, politiquement et économiquement parlant, c'est bien depuis cinq ans.

"On a dit au Commerce montréalais : "Les impôts que vous paierez suffiront à combler les malheureux déficits que nous avons constatés; payez tout de même, et nous ne serons pas obligés d'emprunter de nouveau et d'accroître de dix millions notre dette déjà trop forte pour nos ressources!"

"Et voilà qu'aujourd'hui, vous avez, messieurs nos législateurs, emprunté les dix millions qui vous scandalisaient il y a cinq ans, après avoir absorbé tous les impôts sur le commerce et la propriété foncière. Ce n'est pas un certificat de capacité administrative que vous avez gagné; le moindre comptable de maison de gros de Québec ou de Montréal aurait pu équilibrer le budget d'une manière plus rationnelle.

"On vous a demandé de rendre meilleur le sort des maîtres et maîtresses d'écoles, afin de les encourager à donner de meilleurs résultats; et qu'avez-vous fait?—Vous avez grevé le budget provincial de cinquante mille dollars de plus par année, c'est vrai, mais pour donner des "Gratifications!" à ceux d'entre les instituteurs et les institutrices qui feraient preuve de succès?"

"On sait d'avance, étant donné vos antécédents, ce qui cela veut dire : les instituteurs et les institutrices laïques créveront de faim comme par le passé et les autres—Eh bien ! ils crèveront un peu moins de faim eux aussi; c'est là toute la différence !

"On vous a demandé de modifier le code de procédure civile de manière à rendre plus claire et moins coûteuse au commerce la liquidation des biens des faillis; vous n'avez prêté aucune attention à cette demande.

"On vous a prié de donner un peu de protection à ceux qui sont trop souvent les victimes de poursuites vexatoires, particulièrement les éditeurs de journaux, ceux que vous courtez si humblement en certaines circonstances; et, sur la proposition de deux fois de plus belle venue, vous avez refusé cette protection que l'hon. T. C. Casgrain trouvait si raisonnable et que l'hon. Archambault, conseiller législatif, voulait voir accordée.

Vous avez tout simplement donné un soufflet à vos amis les plus sérieux et les plus utiles. On s'en rappellera en temps et lieu.

"Vous allez bientôt vous présenter devant les électeurs les mains pleines de papiers; mais les électeurs les liront ces papiers; et non seulement ils les liront mais ils les discuteront, ils les discuteront, c'est de mode aujourd'hui et vous verrez bien si vous jouez la comédie impunément durant cinq ans.

"Il y a un an, il y a dix mois, nous disions en somme à l'ancienne administration fédérale : "Occupez-vous donc un peu plus des classes commerciales; un peu plus des classes commerciales; et, sur la proposition de deux fois de plus belle venue, vous avez refusé cette protection que l'hon. T. C. Casgrain trouvait si raisonnable et que l'hon. Archambault, conseiller législatif, voulait voir accordée.

Vous avez tout simplement donné un soufflet à vos amis les plus sérieux et les plus utiles. On s'en rappellera en temps et lieu.

"Vous allez bientôt vous présenter devant les électeurs les mains pleines de papiers; mais les électeurs les liront ces papiers; et non seulement ils les liront mais ils les discuteront, ils les discuteront, c'est de mode aujourd'hui et vous verrez bien si vous jouez la comédie impunément durant cinq ans.

"Il y a un an, il y a dix mois, nous disions en somme à l'ancienne administration fédérale : "Occupez-vous donc un peu plus des classes commerciales; un peu plus des classes commerciales; et, sur la proposition de deux fois de plus belle venue, vous avez refusé cette protection que l'hon. T. C. Casgrain trouvait si raisonnable et que l'hon. Archambault, conseiller législatif, voulait voir accordée.

Vous avez tout simplement donné un soufflet à vos amis les plus sérieux et les plus utiles. On s'en rappellera en temps et lieu.

"Vous allez bientôt vous présenter devant les électeurs les mains pleines de papiers; mais les électeurs les liront ces papiers; et non seulement ils les liront mais ils les discuteront, ils les discuteront, c'est de mode aujourd'hui et vous verrez bien si vous jouez la comédie impunément durant cinq ans.

"Il y a un an, il y a dix mois, nous disions en somme à l'ancienne administration fédérale : "Occupez-vous donc un peu plus des classes commerciales; un peu plus des classes commerciales; et, sur la proposition de deux fois de plus belle venue, vous avez refusé cette protection que l'hon. T. C. Casgrain trouvait si raisonnable et que l'hon. Archambault, conseiller législatif, voulait voir accordée.

Vous avez tout simplement donné un soufflet à vos amis les plus sérieux et les plus utiles. On s'en rappellera en temps et lieu.

"Vous allez bientôt vous présenter devant les électeurs les mains pleines de papiers; mais les électeurs les liront ces papiers; et non seulement ils les liront mais ils les discuteront, ils les discuteront, c'est de mode aujourd'hui et vous verrez bien si vous jouez la comédie impunément durant cinq ans.

"Il y a un an, il y a dix mois, nous disions en somme à l'ancienne administration fédérale : "Occupez-vous donc un peu plus des classes commerciales; un peu plus des classes commerciales; et, sur la proposition de deux fois de plus belle venue, vous avez refusé cette protection que l'hon. T. C. Casgrain trouvait si raisonnable et que l'hon. Archambault, conseiller législatif, voulait voir accordée.

Vous avez tout simplement donné un soufflet à vos amis les plus sérieux et les plus utiles. On s'en rappellera en temps et lieu.

"Vous allez bientôt vous présenter devant les électeurs les mains pleines de papiers; mais les électeurs les liront ces papiers; et non seulement ils les liront mais ils les discuteront, ils les discuteront, c'est de mode aujourd'hui et vous verrez bien si vous jouez la comédie impunément durant cinq ans.

"Il y a un an, il y a dix mois, nous disions en somme à l'ancienne administration fédérale : "Occupez-vous donc un peu plus des classes commerciales; un peu plus des classes commerciales; et, sur la proposition de deux fois de plus belle venue, vous avez refusé cette protection que l'hon. T. C. Casgrain trouvait si raisonnable et que l'hon. Archambault, conseiller législatif, voulait voir accordée.

Vous avez tout simplement donné un soufflet à vos amis les plus sérieux et les plus utiles. On s'en rappellera en temps et lieu.

"Vous allez bientôt vous présenter devant les électeurs les mains pleines de papiers; mais les électeurs les liront ces papiers; et non seulement ils les liront mais ils les discuteront, ils les discuteront, c'est de mode aujourd'hui et vous verrez bien si vous jouez la comédie impunément durant cinq ans.

"Il y a un an, il y a dix mois, nous disions en somme à l'ancienne administration fédérale : "Occupez-vous donc un peu plus des classes commerciales; un peu plus des classes commerciales; et, sur la proposition de deux fois de plus belle venue, vous avez refusé cette protection que l'hon. T. C. Casgrain trouvait si raisonnable et que l'hon. Archambault, conseiller législatif, voulait voir accordée.

Vous avez tout simplement donné un soufflet à vos amis les plus sérieux et les plus utiles. On s'en rappellera en temps et lieu.

"Vous allez bientôt vous présenter devant les électeurs les mains pleines de papiers; mais les électeurs les liront ces papiers; et non seulement ils les liront mais ils les discuteront, ils les discuteront, c'est de mode aujourd'hui et vous verrez bien si vous jouez la comédie impunément durant cinq ans.

"Il y a un an, il y a dix mois, nous disions en somme à l'ancienne administration fédérale : "Occupez-vous donc un peu plus des classes commerciales; un peu plus des classes commerciales; et, sur la proposition de deux fois de plus belle venue, vous avez refusé cette protection que l'hon. T. C. Casgrain trouvait si raisonnable et que l'hon. Archambault, conseiller législatif, voulait voir accordée.

Vous avez tout simplement donné un soufflet à vos amis les plus sérieux et les plus utiles. On s'en rappellera en temps et lieu.

L'EMPRUNT A 77

Toute la députation conservatrice l'a approuvé

Tout le monde se rappelle encore du fameux emprunt français. M. Hall s'occupait de pourvoir au remboursement de l'emprunt de \$4,250,000, dont l'échéance avait lieu le 15 juillet 1895, quand tout à coup il tomba malade, et M. Taillon agit comme Trésorier per intérim.

Quand M. Hall revint à la santé, M. Taillon lui montra une lettre qu'il avait écrite aux autorités du crédit Lyonnais et de la Banque de Paris et des Pays-Bas, lettre par laquelle il leur faisait des propositions pour la négociation d'un emprunt à long terme.

M. Hall s'objecta à la teneur de cette lettre et l'exigea que M. Taillon la modifiât avant de l'envoyer.

M. Taillon le lui promit et subséquemment en réponse à M. Hall, il lui affirmait qu'il l'avait modifiée dans le sens convenu entre M. Hall et lui.

Plus tard, quelle ne fut pas la surprise de M. Hall quand il apprit que la lettre n'avait pas été modifiée dans le sens voulu.

M. Hall protesta et donna sa démission, dont l'acceptation fut suspendue et n'eut lieu que quelques mois plus tard.

M. Taillon en sa qualité de Trésorier continua donc l'emprunt auquel s'opposait M. Hall, dont la sortie du ministère a fait tant de bruit, sortie qui est une preuve accablante de l'incapacité du régime actuel.

Le jour se fit bientôt sur cette transaction et l'on apprit avec stupéfaction que M. Taillon avait vendu plus de cinquante mille débetures en bons de la Province de cent piastres chacune pour \$77, sans demander de soumissions, au premier offrant.

C'était en octobre, et il faisait cette transaction afin de racheter un emprunt échu le 15 juillet suivant !

La proposition suivante faite à la Chambre par M. Jules Tessier, député de Portneuf, montre une partie des désastreux résultats de cette affaire.

"Que, d'après les déclarations ministérielles et les documents officiels produits devant cette Chambre, le dernier emprunt de cette province, pour \$5,332,976, n'a produit qu'un montant de 77 pour cent sur la valeur nominale des obligations, formant un escompte total sur cette opération de \$1,226,645 ;

"Que le gouvernement de la Colombie britannique, d'après des renseignements de provenance authentique, a effectué, en mai dernier, un emprunt si-milaire produisant, déduction faite de l'escompte, un montant de 95 pour cent ;

"Que la différence entre le produit de ces deux emprunts, calculée sur le montant de celui de la province de Québec, s'élève à la somme de \$900,000 que le gouvernement de cette province aurait pu épargner s'il eût déployé une habileté égale à celle du gouvernement de la Colombie britannique; et qu'il a, en conséquence, occasionné à cette province une perte considérable."

Voici comment ont voté les députés sur cette proposition :

Pour.—MM. Bernatchez, Bisson, Caron, Dechêne, Girouard, Glada, Gosselin, Guérin, Laliberté, Lemieux, Lussier, Morin, Marchand, Parent, Pinault, Stephens, Tessier (Portneuf), Tessier (Rimouski), Turgeon—19.

Contre.—MM. Allard, Augé, Baker, Beaubien, Beauchamp, Cartier, Casgrain, Châteauneuf, Cholette, Chioyey, Desjardins, Doyon, England, Flynn, Girard (Lac St Jean), Grenier, Hackett, Lacourture, McDonald, McClary, Maguin, Martineau, Marion, Morris, Nantel, Normand, Parizeau, Pelletier, Petit, Poirier, Rioux, Savaria, Simpson, Spencer, Taillon, Tellier, Tetreau—37.

Le Star publie une lettre autographe de l'hon. M. Laurier transmettant une somme de \$100 pour venir en aide aux malheureuses victimes de la famine des Indes.

MM. P. H. Côté, de la société Lavergne & Côté, J. E. Méthot et Auguste Noël, avocats, sont partis hier pour Québec où ils doivent plaider plusieurs causes en Cour de Révision.

M. Eugène Crépeau, avocat et C. R., est à Québec depuis lundi dernier pour assister à une réunion du Conseil de l'Instruction publique dont il est un des membres.

Notre ami M. Alfred Baril, industriel, de ce village, a été frappé par une voiture dimanche dernier après la messe en s'en retournant chez lui; il a été renversé et la voiture a passé sur lui, heureusement qu'il en a été quitte pour une contusion à la jambe.

Dimanche dernier a eu lieu à la sacristie une assemblée des paroissiens de St-Christophe pour la reddition des comptes du marguillier sortant de charge, M. Ferd Beauchêne. Tout a été trouvé correct et approuvé.

Le bruit court que M. Morel vendrait l'hôtel Albion à M. Pierre Maheu, l'ancien propriétaire. Si la transaction se fait M. Maheu aura tout appui comme il l'avait lorsqu'il en était propriétaire; car il n'y a pas de doute que la grande majorité des contribuables de ce village est pour une seule licence ici.

M. Louis Kérouack, de Warwick, et M. Hector Becotte, de St Paul, étaient ici hier.

M. Albert Beauchêne et Mlle Antoinette Beauchêne sont revenus hier de Ste-Clotilde de Horton où ils étaient en promenade depuis dimanche.

M. le Shérif Tougissant est indisposé depuis quelques jours.

La prochaine exposition agricole du Comté se tiendra ici jeudi, le 23 septembre prochain.

L'exposition agricole de la partie française du Comté de Mégantic aura lieu à Somerset, mardi, le 21 septembre prochain.

L'accepté que les villageois leur faisaient, les portant à croire qu'il n'y aurait aucune difficulté à avancer à 20 milles de la rivière Benin, des messagers du roi ennemi rencontrèrent l'expédition, porteurs de certains messages de paix. Trompés par ces signes précurseurs d'une paix certaine, le commandant de l'expédition envoyait de l'avant les délégués avec plusieurs des siens, qui arrivèrent quatre heures avant le reste de la première colonne.

M. Napoléon Bélaire, qui s'est cassé deux côtes en tombant sur la glace au commencement du mois, est mieux et commence à vaquer à ses occupations.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. George Spéard.

La consommation Guérie Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Ori natales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'asthme et toutes les Affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les Souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyez par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal.

W. A. Noyes, 210 Powers' Block, Rochester, N.Y. 21 Dec. 1896.—3ms.

Décision importante en Cour Suprême

La Cour Suprême a rendu jugement le vingt-cinq de janvier courant dans la cause de Salvas & Vassal.

Elle s'est d'abord présentée sur une opposition faite par Salvas en cour Supérieure.

Cette opposition était faite sur une vente à réméré; cette vente fut contestée par Vassal, un des créanciers du vendeur.

En Cour Supérieure la vente fut maintenue comme étant une vente réelle et de bonne foi et par conséquent l'opposition de Salvas fut aussi maintenue.

Vassal porta la cause en appel à la Cour du Banc de la Reine à Québec.

La Cour du Banc de la Reine cassa le jugement de la Cour Supérieure, décidant que la vente à réméré qui n'avait pas été suivie de prise de possession par l'acheteur n'était qu'un gage, et que le gage n'ayant pas été mis en possession du créancier il était nul quant au tiers.

La vente fut en conséquence déclarée nulle, Salvas perdit la propriété pour laquelle il avait payé \$1500.00 et était condamné à payer les frais des deux cours.

Salvas porta alors la cause à la Cour Suprême du Canada où elle fut plaidée au mois d'octobre dernier.

La Cour Suprême a cassé le jugement de la Cour d'Appel et réintégré celui de la Cour Supérieure, maintenant toutes les prétentions de Salvas et condamnant Vassal aux frais.

MM. Lavergne & Côté représentaient Salvas, et MM. Crépeau et Crépeau, représentaient Vassal.

L'on peut dire que si la décision de la cour d'Appel eût été maintenue un grand nombre de ventes à réméré qui sont aujourd'hui en pleine force et effet se trouvant par là fait même annulées, parce que dans un très grand nombre de ventes à réméré dans la province de Québec, il est stipulé que l'acheteur ne prendra possession qu'à l'expiration du droit de réméré dans le cas où ce droit ne serait pas exercé.

A VENDRE A prix réduits. Un mikado, une barouche, et une paire de bob-sleighs avec deux sièges, etc. etc. S'adresser à ce bureau.

Notes locales

M. l'abbé Majorique Bolduc, chanoine du diocèse de Rimouski, et curé de Capouan, était de passage en ce village, l'hôte de l'hon. juge Plamondon. Nous avons eu le plaisir d'avoir la visite de M. Bolduc à nos bureaux, notre directeur, le notaire Lavergne, ayant été son compagnon de classe au collège de Ste-Anne.

Le train était parti de Halifax pour Montréal, par voie de St-Jean, à 7h. a. m.

Il était en retard et le conducteur Sam Trider faisait des efforts pour reprendre le temps perdu.

Il était encore une demi-heure en retard lorsqu'à environ un mille avant d'arriver à Dorchester, à un endroit appelé Palmer's Pond, tout le convoi, au détour d'une courbe, tomba d'une hauteur de 75 pieds. Seule la locomotive resta sur la voie. Les chars tombèrent les uns sur les autres, le premier ayant enfoncé la glace. Fort heureusement qu'il n'y avait qu'un passager dans le premier char. Tous auraient été tués. On ne s'explique pas que les pertes de vie n'aient pas été plus considérables quand on voit tous ces chars éventrés et entassés.

Société d'Agriculture du Comté d'Arthabaska. A une assemblée des Directeurs de cette société tenue hier étaient présents, Messieurs :

Narcisse Drouin, St-Norbert, Vice Président, Ferdinand Beauchêne, St-Christophe, Simon Bolduc, Ste-Victoire, Charles Lizotte, Ste-Hélène et Joseph Kérouack, St-Médard de Warwick.

L'exposition agricole du Comté a été fixée pour jeudi le 23 septembre prochain à Arthabaska.

Le programme des opérations de la société est à peu près le même qu'en 1895, nous publierons ce programme dans notre journal aussitôt qu'il aura été approuvé par le Conseil d'agriculture de la Province.

Véritable boucherie

Détails sur les massacres de l'expédition du Benin

Le roi est défilant

Londres.—Il nous est arrivé, sous nos yeux, de nouveaux détails sur les massacres qui ont eu lieu, ces jours derniers, à la petite ville de Benin.

L'expédition est composée du consul général Phillips, du major Copland Crawford, député commissaire, du capitaine Boisragau, commandant des forces des côtes du Niger, un itaite Madling, officier du même corps, de MM. Locke et Campbell, du bureau du consul; du Dr Elliott et de MM. Powis et Gordon, plus un grand nombre d'indigènes partis de Bonny le 1-er janvier et arrivés à Benin le 15 du même mois, c'est-à-dire à 220 milles à l'ouest de Bonny.

Pendant ce trajet, le capitaine Boisragau, M. Locke et plusieurs indigènes eurent le malheur d'être blessés. A cet endroit, l'expédition se divisa en deux colonnes pour avancer plus rapidement.

L'accepté que les villageois leur faisaient, les portant à croire qu'il n'y aurait aucune difficulté à avancer à 20 milles de la rivière Benin, des messagers du roi ennemi rencontrèrent l'expédition, porteurs de certains messages de paix. Trompés par ces signes précurseurs d'une paix certaine, le commandant de l'expédition envoyait de l'avant les délégués avec plusieurs des siens, qui arrivèrent quatre heures avant le reste de la première colonne.

M. Louis Kérouack, de Warwick, et M. Hector Becotte, de St Paul, étaient ici hier.

M. Albert Beauchêne et Mlle Antoinette Beauchêne sont revenus hier de Ste-Clotilde de Horton où ils étaient en promenade depuis dimanche.

M. le Shérif Tougissant est indisposé depuis quelques jours.

La prochaine exposition agricole du Comté se tiendra ici jeudi, le 23 septembre prochain.

L'exposition agricole de la partie française du Comté de Mégantic aura lieu à Somerset, mardi, le 21 septembre prochain.

L'accepté que les villageois leur faisaient, les portant à croire qu'il n'y aurait aucune difficulté à avancer à 20 milles de la rivière Benin, des messagers du roi ennemi rencontrèrent l'expédition, porteurs de certains messages de paix. Trompés par ces signes précurseurs d'une paix certaine, le commandant de l'expédition envoyait de l'avant les délégués avec plusieurs des siens, qui arrivèrent quatre heures avant le reste de la première colonne.

M. Napoléon Bélaire, qui s'est cassé deux côtes en tombant sur la glace au commencement du mois, est mieux et commence à vaquer à ses occupations.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. George Spéard.

Conduite indigne des Espagnols

Ils massacrent les Cubains

Les dernières dépêches de Cuba rapportent que 500 insurgés commandés par le colonel Francisco De Paula s'est emparé sans coup férir de San Miguel De Padrowe. Cette ville était défendue par 600 soldats espagnols, mais ils se sont retirés devant les rebelles. Ceux-ci ont fait le maire prisonnier et l'ont forcé à leur livrer le trésor municipal, environ \$3,000, puis se sont retirés après avoir mis le feu au quartier commercial et à plusieurs résidences privées.

Les Cubains luttent contre les flammes ou tentent de sauver leur mobilier, quand les Espagnols sont rentrés. Sans raison aucune, pour le plaisir de la chose, ils se sont mis à tirer au hasard, puis ont chargé la foule à la baïonnette. 40 personnes ont été tuées, dont 18 femmes et enfants et une soixantaine d'autres blessés. Les pauvres gens affolés, se précipitaient dans les flammes, ou plusieurs ont trouvé la mort. En comptant celles sont de qui mortes leurs blessures, celles qui ont péri dans les flammes et celles qui ont été passées au fil de l'épée, on peut évaluer le nombre des victimes des Espagnols à une centaine.

Un trésor Si vous toussiez, prenez du BAUME RHEUMAL; il guérit quand les autres remèdes n'apportent aucun soulagement. C'est un vrai trésor pour ceux qui l'emploient. En vente partout.

Deux personnes tuées et plusieurs blessées

Dorchester Station, N. B., 26 janvier.

Le train No 25 venant de Halifax, est tombé de la voie près d'ici ce matin.

L'accident a été causé par un rail brisé. La chute a été terrible. Deux personnes ont été tuées et un grand nombre blessées.

L'hon. Dr Borden, ministre de la Milice, était au nombre des passagers.

Voici de nouveaux détails sur l'accident d'hier. Mlle Patriquin, des passagers de première classe, morte sous les débris, affreusement meurtrie.

M. Edgecombe, commis de la poste, tué dans son char.

L'hon. Dr Borden très gravement blessé.

Le train était parti de Halifax pour Montréal, par voie de St-Jean, à 7h. a. m.

Il était en retard et le conducteur Sam Trider faisait des efforts pour reprendre le temps perdu.

Il était encore une demi-heure en retard lorsqu'à environ un mille avant d'arriver à Dorchester, à un endroit appelé Palmer's Pond, tout le convoi, au détour d'une courbe, tomba d'une hauteur de 75 pieds. Seule la locomotive resta sur la voie. Les chars tombèrent les uns sur les autres, le premier ayant enfoncé la glace. Fort heureusement qu'il n'y avait qu'un passager dans le premier char. Tous auraient été tués. On ne s'explique pas que les pertes de vie n'aient pas été plus considérables quand on voit tous ces chars éventrés et entassés.

Société d'Agriculture du Comté d'Arthabaska. A une assemblée des Directeurs de cette société tenue hier étaient présents, Messieurs :

Nouvelles des Cantons de l'Est

Stanford.

LIBÉRAUX DE STANFOLD
—Savez-vous comment vous êtes traités dans un certain édit qui vient d'être publié sur L'Echo des Bois-Français et signé Un électeur de Stanford? Notre intention n'est pas de relever toutes les inexactitudes qui pullulent dans cette correspondance car cela nous entraînerait à des discussions auxquelles nous ne voulons pas prendre part. Toutefois personne ne nous refusera le droit d'en faire deux bienveillantes et doucereuses citations.

Qu'on lise attentivement :
" Mais quels sont donc ces Don Qui-chotte qui viennent tout en rouge et qui vont ainsi au clergé le droit d'élever la voix pour présumer les fidèles contre les dangers qui menacent leur foi? Ce sont des ignorants partisans du libéralisme qui ont toujours crié à l'orangisme; des hypocrites qui ont toujours feint d'avoir peur de Sir John A. Macdonald le vicé orangiste, comme ils l'appellent, et de sir MacKenzie Bowell qui, disaient-ils, voulait abolir la religion."

Il ne manque à ce portrait qu'une chose, c'est de n'être pas fidèle. A coup sûr il n'a pas été pris sur les lieux, mais sur quelque mauvaise copie.

Lisez encore :
" La lettre pastorale des Evêques de la province de Québec a jeté nos petits rouges de Stanford dans la consternation. La condamnation que vient de recevoir ce qu'ils appellent le règlement de la question des écoles de Manitoba a refroidi l'enthousiasme de plusieurs. Ils apprennent que la conduite de leurs chefs à l'égard de la minorité catholique de Manitoba n'est pas approuvée par les évêques, et se voient en même temps obligés de rabattre leurs manches de chemises et remettre leurs habits après avoir applaudi des deux mains."

Qui-da! En voilà-t-il un train d'affaires dont on n'a jamais entendu parler par ici! Assurément M. l'électeur de Stanford n'a pas été obligé de retrousser les manches de sa chemise pour porter ce coup d'épée dans l'air, mais nous n'avons pas de peine à croire que par prudence il a été son habit pour produire de pareilles ineffabilités qui ne pouvaient avoir de l'écho qu'autour de lui. Pour ce cas, il a pu bien innocemment applaudir des deux mains.

—La question des écoles de Manitoba continue à préoccuper l'attention de nos populations catholiques. C'est bien légitime, car il y a là une affaire d'une gravité exceptionnelle. Si le gouvernement est désolé de la loi des s. passation, comme le demandaient nos évêques et tous les catholiques, il aurait longtemps que cette brûlante question aurait été réglée sans commotion, et aujourd'hui nous aurions la paix.

Il y a-t-il dans notre pays un gouvernement, soit conservateur, soit libéral, soit ultralibéral, soit rouge écarlate, qui puisse rétablir aujourd'hui les écoles séparées dans la province de Manitoba? Nous ne le croyons pas et nous le disons dans toute la franchise de notre âme, car dans les temps que nous traversons le nombre joue le principal rôle. Il faut pourtant que cette question ait une solution, et nous sommes d'avis qu'elle ne l'aura que dans un compromis plus ou moins satisfaisant.

Il nous semble que tous ceux qui sont engagés dans le journalisme devraient être les premiers à nous donner l'exemple du calme et de la modération. Mais hélas! Que voyons-nous? Injures sur injures, récriminations sur récriminations, accusations sur accusations, anathèmes sur anathèmes tour-à-tour contre tous nos hommes publics. C'est triste, mais c'est un fait incontestable que personne ne s'aviserait de nier. Est-ce là la voie à suivre pour arriver à la solution de cette épineuse question? Assurément non, nous ne craignons pas de le dire, et mille fois non. Souvenons-nous que nos pères ne sont parvenus à assurer nos libertés une à une qu'après de longues années de luttes énergiques, mais de luttes pacifiques. La violence a tout gâté.

Il n'y a pas à se dissimuler, notre province subit aujourd'hui une des plus violentes tempêtes dont elle ait jamais été assaillie, et c'est avec crainte que nous regardons l'avenir. Les esprits s'agitent, les passions s'aigrissent, les préjugés se fortifient et le fanatisme gonfle. Nous entendons les anghissements de la tempête qui gronde dans le lointain. Nous sommes sur le bord d'un abîme où le moindre souffle peut nous entraîner. Une guerre de race et de religion avec toutes ses horreurs peut d'un moment à l'autre éclater au milieu de nous. Espérons que la Providence nous préservera de ces jours mauvais qui nous feraient tant de mal. Soyons sages. Sachons revendiquer les droits de nos frères avec dignité, mais aussi avec modération.

—Il y a longtemps que nous demandions à grands cris de la neige; nos vœux sont exaucés. Le ciel nous a donné une belle et grosse bordée de neige, et par dessus le marché, lundi, un épais manteau de neige. Le vent soufflait avec rage, la neige tombait en gros flocons, et avec cela un froid sibérien tel que les nez les mieux constitués avaient toutes les peines du monde à s'exhiber en dehors des logis, sans courir le risque de faire banqueroute. Aujourd'hui, mardi, la tempête sévit encore, mais avec moins de violence. Ne nous lamentons pas, car il faut de la neige et du froid pour nous donner de beaux chemins d'hiver.

—La fournaise à air chaud, destinée à chauffer notre sacristie, est loin de donner la satisfaction qu'on en attendait. On doit ces jours-ci y placer un poêle, et on espère que ces deux systèmes de chauffage combinés seront suffisants pour répondre aux besoins du local qui a les proportions d'une église de moyenne grandeur.

—Une nouvelle, qui a créé toute une sensation, s'est répandue lundi soir dans notre village. On craignait qu'un accident ne fût arrivé à M. Ernest Poitras, agent à Stanford de la Compagnie du Grand Tronc. Il s'était rendu samedi à St-Ferdinand d'Halifax. Dimanche

il téléphona à son épouse qu'il laisserait St-Ferdinand à trois heures pour revenir à sa résidence. M. le Poitras, qui avait entendu toute la journée les rugissements de la tempête de lundi, voyant que le soir son mari n'était pas encore de retour, tomba dans une grande inquiétude, et son inquiétude partagée par tous les citoyens qui avaient eu vent de la chose. Mardi, dans la matinée, nous sommes allés aux informations, et nous avons été heureux d'apprendre que M. Ernest Poitras est en parfaite santé, qu'il est retenu dans le haut de la paroisse de Ste-Hélène de Chester par l'état des chemins devenus impraticables et qu'il se remettra sur la route aussitôt qu'il y aura possibilité.

Somerset.
—Mercredi, le 20 courant au soir, les paisibles résidents de Somerset furent très étonnés de voir passer devant leurs demeures, un équipage géant, flancé avec une rapidité vertigineuse, d'où s'échappaient de gais propos, d'interpellations joyeuses, et de francs éclats de rire; le tout se mariant au grondement des lisses sur la neige durcie, et au tintement des clochettes, était très agréable à entendre et faisait se dire que si l'équipage ne contenait que de simples mortels, les dits mortels étaient au moins en train de s'amuser.

Qu'est-ce que cela pouvait bien être? C'était notre joyeuse jeunesse, qui, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mlle Arthemise Jutras et en vue de son prochain mariage, allait lui faire une partie de surprise, et lui présenter un cadeau avec leurs meilleurs souhaits de bonheur et prospérité.

Mlle Jutras et sa famille, quoique prises au dépourvu, firent admirablement bien les choses, et surent avec la grâce et la courtoisie qu'on leur connaît, amuser tout le monde et leur faire passer une soirée des plus agréables.

Décès.—Samedi, le 23 du courant, à l'âge de 24 ans, Antonia Desbiens, épouse de Jos Bourk, cultivateur, de cette paroisse. La défunte a succombé à la consommation. Ses funérailles ont eu lieu mardi dernier.

—Mlle Hortense Vigneau, de St-Célestin, est en ce village pour quelque temps, chez M. F. T. Savoie.

—Reconnaissance à St-Antoine de Padoue pour une grâce obtenue par son intercession, après promesse de la faire prier.

Mde J. GALARNEAU.
—La fanfare de l'Union Musicale, qui à notre grand regret avait été dissoute l'automne dernier, vient de se reorganiser.

Nous en sommes très heureux, et nous en félicitons hautement les Messieurs qui ont contribué à sa reorganisation.

Voici les noms des officiers élus, à une assemblée tenue le 20 janvier: Prés., M. Achille Simoneau; Vice-Prés., M. Alfred Mathieu; Trés., M. J. H. Chamberland; Directeur, M. Johnny Vallé.

—A une assemblée tenue le 26 courant, dans leur salle sur la rue St-Calixte, les membres de la Cour Plessiville, No 1542, de l'ordre des Forestiers Indépendants, ont procédé à l'installation de leurs officiers, élus le 29 décembre dernier, pour l'année 1897.

Voici les noms des officiers: Dr J. N. Bergeron, député de la cour; M. U. Laurendeau, chef Forestier; M. L. Montreuil, Passe chef Forestier; E. Bourque, Vice chef Forestier; Dr J. Z. Triganne, orateur; réçu; J. H. Dutil, Sec.-Arch. réçu; J. A. Savoie, Sec.-F. nancier, réçu; C. E. Gosselin N. P., Trésorier; L. H. Grenier, 1er garde Forestier; Joseph Paradis, 2ème garde Forestier; Louis Trépanier, 3ème Sentinel; M. A. Lemay, 4ème Sentinel; Médecins, J. N. Bergeron et J. Z. Triganne.

Ste-Hélène de Chester.
—En visite dans sa famille, M. Joseph Fortier, barbier, d'Arthabaskaville.
—C'est avec regret que nous apprenons que Mde Exilia Bergeron est dangereusement malade.

—M. Alfred Allaire est venu des Etats-Unis ces jours derniers voir son épouse qui était dangereusement malade.

Naissance.—La semaine dernière, Mde Joseph Dupuis, deux fils. Parrains et marraines, M. et Mde Edouard Dubois, d'Halifax, et M. et Mde Napoléon Légaré, de St-Norbert.

St-Julie.
Décès.—Mardi le 19 courant, à l'âge de 75 ans, après une maladie de deux jours seulement, M. Frs Thibault, rentier, de ce village, ses funérailles ont eu lieu vendredi le 22. M. Thibault était cultivateur de St-Calixte de Somerset.

—Lundi prochain, M. André Beau-doin convoquera en seconde noce avec Mde Hedwige Labris, tous deux sortis de cette paroisse.

—Sur l'invitation de M. le curé, président du cercle agricole, M. Chs Chapais, confrencier, a bien voulu venir nous donner dimanche dernier une conférence agricole. La conférence a eu lieu à l'issue de la messe, dans la sacristie, l'assistance était nombreuse, le savant confrencier, comme toujours, s'est très bien acquitté de sa tâche.

—On dit que M. James King n'a pas encore accepté la candidature qui lui a été offerte par les délégués de l'assemblée du 7 janvier dernier. Il est probable qu'il l'acceptera. M. Geo. Smith, de Thetford Mines, sera le chef des libéraux. M. Smith est gérant de la Bell Asbestos Co., il emploie un grand nombre de travailleurs, il est estimé de tout le monde.

Victoriaville.
—Mde A. Marchand est partie lundi pour une promenade d'une quinzaine de jours dans sa famille, à Beauharis.

Le feu a originé derrière la cheminée dans le bureau de M. Guay et les dégâts causés tant par le feu que par l'eau se montent à environ \$600. Il a fallu briser les boiseries de l'office pour pouvoir éteindre le feu.

Huoremence que les pères de M. Guay sont couvertes par des assurances.



James E. Nicholson.

Presque Incroyable
Mr. Jas. E. Nicholson, Floracoville, N. B., so débat pendant sept longues années avec
UN CANCER à LA LEVRE,
ET EST GUÉRI PAR LA
SALSEPAREILLE
d'AYER.

Mr. Nicholson dit: "J'ai consulté des docteurs qui m'ont ordonné toutes sortes de choses, mais sans résultat; le cancer commença à ronger les Chairs, et s'étendit jusqu'au menton; et j'ai souffert le martyre pendant sept longues années. A la fin, je me décidai à prendre de la Salsepareille d'Ayer. Au bout d'une semaine ou deux j'ai remarqué une Amélioration Sensible.

Encouragé par ce résultat, j'ai continué à en prendre. Trois mois plus tard, le cancer commença à se guérir, et après avoir pris de la Salsepareille d'Ayer pendant six mois, la dernière trace du cancer avait disparu.

La Salsepareille d'Ayer
Sole Agent à l'Amérique du Nord
Les Pharmaciens et les Droguistes ont intérêt à l'acquiescer.

Un volume de \$1.00 pour 10 cts

Magnifique Roman de Pierre Maël, venant de paraître à Paris, et que nous offrons à nos lecteurs en commençant la quatrième année de l'existence de "La Bonne Littérature Française."

Le poison mystérieux
De Pierre Maël, écrivain renommé dont le beau talent, plein de respect pour les lecteurs s'est affirmé dans des œuvres connues et toujours aimées du public, viz: "Follement Aimée," "Souffrance et Bonheur," etc., etc., tous romans palpitants et sensationnels.

"Le Poison mystérieux," a paru dans le numéro de Janvier 1897 de LA BONNE LITTÉRATURE FRANÇAISE. Drame émouvant et secouant les fibres les plus intimes de notre être. Scènes tragiques suivies de passages calmes et tranquilles qui vous calment et vous reposent le cœur. Tout dans ce chef-d'œuvre vous porte à admirer le talent descriptif de l'écrivain.

No 37. Avec ce numéro de 144 pages, LA BONNE LITTÉRATURE FRANÇAISE, commence sa quatrième année. Tout le monde, et particulièrement ceux qui connaissent la valeur de notre publication, s'empresse-ont de se procurer de nouveaux volumes et avoir la collection entière en s'y abonnant.

Abonnement d'essai, trois mois 25 cts. Nous remercions le public intelligent et lecteur, de son bienveillant encouragement dans le passé, et nous lui promettons de continuer à faire tous nos efforts pour lui plaire à l'avenir.

"Le Poison mystérieux" en vente à 10 cts, chez les éditeurs LEPROTON & LEPROTON 22, rue St-Gabriel, Montréal. Qui l'envoient franco à toute personne, sur réception de la commande accompagnée de 10 cts en argent ou en timbres-poste canadiens ou américains.

C'est vrai
Vous guérissez le rhume le plus opiniâtre en faisant usage d'un BAUME RHUMAL A.C. soulage instantanément. 25 cts partout.

FUSILS OFFRE SPECIALE. Notre nouveau Fusil le "Complet" à deux coups, se chargeant par la crosse, est le plus simple et le plus robuste. Il est muni d'un mécanisme automatique, extracteur automatique, charge facile, modification en un instant, et peut être utilisé pour la chasse ou pour la défense. Le fusil est livré avec ses accessoires complets, et est garanti pour deux ans. Le prix est de \$100.00. Envoyez timbre pour catalogue. T. W. Boyd & Son, 1083 Notre-Dame, Montréal.

INSTITUT KNEIPP, DE MONTRÉAL, 2012, rue Ste-Catherine, près rue Bleury.

Traitement par l'eau froide exclusivement appliqué suivant la méthode de Kneipp, pour la guérison des maladies chroniques les plus incurables, du cœur, de l'estomac, des intestins, des reins, de la vessie, du rhumatisme, maladies nerveuses, etc. Traitements hygiéniques et puissants à la Kneipp. Docteurs et Doucheuses diplômés, sous le contrôle médical de Dr Boyer. Écrivez pour conditions et autres informations.

LE POLI "ROYAL BLACKLEAD" CONSERVE SON LUSTRE MÊME SUR UN POÊLE CHAUFFÉ ROUGE. 20 ans d'usage ont démontré que le "Royal" est le poli le plus économique sur le marché. TELLIER, ROTHWELL & CIE 354 1/2 Fabricants, MONTRÉAL.

VIN DE QUININE DE CAMPBELL Rend le sommeil et l'appétit pour les invalides UN TONIQUE PARFAIT RECOMMANDÉ PAR LES MÉDECINS ÉVITEZ LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL, ET MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LE BAUME RHUMAL La célèbre préparation française pour la guérison des Rhumes, Consommation, Bronchite, Grippe, Coqueluche, etc. 20c. la bouteille. En vente dans toutes les pharmacies et épicerias.

AVIS AUX MARCHANDS ET CONSOMMATEURS DE FARINE

Comme il a été porté à ma connaissance que des personnes sans scrupules s'étaient servies de mes sacs vides de farine portant mes marques enregistrées pour y mettre des farines de qualités inférieures et les offrir en vente sur les marchés de la province, comme les meilleures farines d'O. H. V. Je donne avis que toute personne trouvant ce coupable d'une telle fraude sera poursuivie avec toute la rigueur de la loi.

Une amende de \$200.00 est attachée à une première offense et six mois de prison pour une seconde offense.

Afin de me protéger plus sûrement j'ai fait enregistrer une ficelle bleue, blanche et rouge pour mon usage exclusif et à l'avenir vous aurez la bonté de voir à ce que chaque sac de farine soit cousu avec cette ficelle qui sera une garantie de plus que vous vous procurez la véritable marchandise et la meilleure farine du monde.

W. W. OGLIVIE, Montréal, 21 janvier 1897. 21 J 2 mois

Canada Cour de Circuit Province de Québec Comté de Mé-District d'Arthabaska 6274 Louis Marc Aurèle Noël, médecin et chirurgien, de la paroisse de Saint-Ferdinand d'Halifax, Vs Demandeur, Jennie McCrayolds, veuve de feu Robert Fraser, de son vivant du Township d'Irlande ci-devant du Township d'Irlande, et maintenant de lieu inconnu, défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans les deux mois. Inverness, 19 janvier 1897. J. G. ROUSSEAU, G. C. C. J. C. Noël Proc. du d. mdr.

Province de Québec Cour Supérieure District d'Arthabaska Acte de Liquidation. Le dix-huitième jour de janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept : Présent : l'honorable M. A. PLAMONDON J. C. S.

L'hon. W. Laurier et al Requêteurs, The American Asbestos Co. (Limited), Insolvable.

Vu la requête des requérants à nous présentée ce jour et vu qu'un ordre de liquidation de la compagnie insolvable a été donné aussi ce jour et qu'un liquidateur provisoire a été nommé : Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers, actionnaires ou membres et autres personnes intéressées de la dite compagnie, soit tenue au palais de justice, au village d'Arthabaskaville, et la salle d'audience le quatrième jour de mars prochain, à dix heures de l'avant-midi, après avis public une fois dans la Gazette Officielle de Québec, dans la Gazette du Canada, dans l'UNION des CANTONS DE L'EST, dans le Star, dans le Soleil et dans The Sherbrooke Gazette, et semblable avis envoyé par la maille à chacun des actionnaires et créanciers de la dite compagnie en autant qu'ils seront connus; pour donner leur avis concernant la nomination d'un ou plusieurs liquidateurs de la dite compagnie, de ses biens et affaires.

Par ordre, (Signé) M. A. PLAMONDON J. C. S. Vraie Copie BERNIER & LAURIER P. C. S.

Erratum. Dans l'annonce ci-dessus il s'est glissé une erreur dans la publication de la semaine dernière, à propos de la date. Le jour fixé pour l'assemblée est le 4 de mars prochain.

Canada Cour de Circuit Province de Québec District d'Arthabaska No 27 Bernard Charest, du village de Warwick, rentier, Vs Demandeur, Daniel Lapointe et Adolphe Fortier, tous deux ci-devant du Township de Tingwick et maintenant absents aux Etats-Unis d'Amérique, Défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans les deux mois. Arthabaskaville, 27 janvier 1897. ADELARD FICHER, Dep. G. C. C. Lavergne & Côté Avt du demandeur.

Who can think of some simple thing to do? Wanted—An idea. Protect your ideas; they may bring you wealth. Write JOHN WEDDERBURN & Co., Patent Attorneys, Washington, D. C. for their \$1.00 price book and list of two hundred inventions. I send.

CHÉMIN DE FER BOSTON & MAINE

La Ligne la plus courte du Canada pour les points de la Nouvelle Angleterre via Sherbrooke

Luise Levis..... 12 40 p.m. (midi) 7.30 p.m. " Arthabaska..... 2.49 " 10.18 " " Sherbrooke..... 8.30 " 4.40 a.m. Arrive Concord N. H. 5.45 A. M. 2.25 P. M. " Manchester N. H. 6.17 " 2.67 " " Nashua..... 6.49 " 3.25 " " Lowell Mass..... 7.16 " 3.52 " " Lawrence " 7.24 " 3.52 " " Salem " 8.40 " 6.57 " " Boston " 8.02 " 4.35 " " Portland Me..... 8.25 " 4.10 " " Holyoke Mass..... 7.12 " 3.51 " " Springfield Mass. 7.30 " 4.08 " " New-York..... 11.75 " 9.00 " " Worcester Mass. 9.22 " 5.54 " " Pawsocket R. I. 10.25 " 6.57 " " Waukeget R. I. 10.45 " 7.17 " " Providence..... 10.55 " 7.25 "

Demandeur ses billets de passage via Sherbrooke et le Boston & Maine. Pour autres informations s'adresser à ARMAND LALONDE Agent canadien des Passagers du et Fret 124 rue St-Jacques Montréal. Téléphone 1567

Province de Québec District d'Arthabaska No 702 Dans la Cour de Circuit Dans et pour le comté de Drummond Godfroy Amédée Ducloux, hôtelier de la ville de Drummondville, Vs Demandeur, Modeste Brodeur ci-devant du même lieu et maintenant absent de cette province, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois. Drummondville, 16 janvier 1897. J. T. CAVA G. C. C.

Chemin de Fer BOSTON & MAINE



La Ligne la plus courte du Canada pour les points de la Nouvelle Angleterre via Sherbrooke

Luise Levis..... 12 40 p.m. (midi) 7.30 p.m. " Arthabaska..... 2.49 " 10.18 " " Sherbrooke..... 8.30 " 4.40 a.m. Arrive Concord N. H. 5.45 A. M. 2.25 P. M. " Manchester N. H. 6.17 " 2.67 " " Nashua..... 6.49 " 3.25 " " Lowell Mass..... 7.16 " 3.52 " " Lawrence " 7.24 " 3.52 " " Salem " 8.40 " 6.57 " " Boston " 8.02 " 4.35 " " Portland Me..... 8.25 " 4.10 " " Holyoke Mass..... 7.12 " 3.51 " " Springfield Mass. 7.30 " 4.08 " " New-York..... 11.75 " 9.00 " " Worcester Mass. 9.22 " 5.54 " " Pawsocket R. I. 10.25 " 6.57 " " Waukeget R. I. 10.45 " 7.17 " " Providence..... 10.55 " 7.25 "

Demandeur ses billets de passage via Sherbrooke et le Boston & Maine. Pour autres informations s'adresser à ARMAND LALONDE Agent canadien des Passagers du et Fret 124 rue St-Jacques Montréal. Téléphone 1567

Province de Québec District d'Arthabaska No 702 Dans la Cour de Circuit Dans et pour le comté de Drummond Godfroy Amédée Ducloux, hôtelier de la ville de Drummondville, Vs Demandeur, Modeste Brodeur ci-devant du même lieu et maintenant absent de cette province, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois. Drummondville, 16 janvier 1897. J. T. CAVA G. C. C.

Meubles Meubles

M. PAUL TOURIGNY Marchand De VICTORIAVILLE

À l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il a fait d'importantes améliorations dans son

Departement de Meubles

MEUBLES DE SALON

Assortiment pour salle à dîner

BUFFETS ETAGERES (Side-Boards)

Sets pour chambres à coucher Springs et matelas.

Chaises, Chaises, etc.

En raison de l'établissement d'une Manufacture de meubles à Victoriaville, les prix sont exceptionnellement bas et peuvent rivaliser avec les prix des magasins de gros. Une visite est respectueusement sollicitée.

3 septembre 96—1 a.

AVIS

Je ne serai responsable que des dettes contractées par moi-même ou lorsque j'aurai donné une autorisation signée par moi. ROSALIE LANOIE, épouse séparée de biens de Louis Paquet. St-Christophe d'Arthabaska, 31 déc. 1896.—3ms.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Soumissions pour édifices

Des soumissions cachetées, séparées adressées au sousigné, et portant à l'endos les mots "Soumission pour la maison de section au Sacré-Cœur," "soumission pour maison de section à Saint-Alexis," "soumission pour hangar à marchandises à Ste-Flavie," "soumission pour hangar à marchandises à Causapuel," seront reçues jusqu'à samedi le 16 janvier 1897.

Pour la construction d'une maison de section au Sacré-Cœur. Pour la construction d'une maison de section à Ste-Flavie. Pour la construction d'un hangar à marchandises à Ste-Flavie.

Pour la construction d'un hangar à marchandises à Causapuel. Les plans et spécifications s'adressent aux constructions ci-dessus pourront être vues à Lévis, Rivière-du-Loup et Rimouski, et aussi au Bureau de l'ingénieur en chef, à Moncton N. B., le 4 janvier et après.

Les plans et spécifications des constructions à ériger à Ste-Flavie et Causapuel, pourront être vus à ces stations, et un plan de la maison de section pour Ste-Alexis, à la station de Métépédia.

On peut se procurer des formules de soumission à l'importe lequel des endroits sus-nommés.

On devra se conformer à toutes les conditions de la spécification D. POTTINGER, Gérant général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B. 30 décembre 1896—4 au 15 janvier. 7 janvier 1897—3 fois.

TAXES DIRECTES

La somme de \$9,905.78 de taxes directes a été prélevée dans le district d'Arthabaska par le gouvernement bleu de Québec dans la dernière année fiscale.

Cette somme ne comprend pas les taxes qui existaient déjà avant 1892 sur les corporations commerciales ni les licences d'hôtels, etc. C'est seulement la taxe bleue qui n'existe que depuis 1892!

PIERRE MAHEU

MARCHAND DE LIQUEURS EN GROS



BIERES LIQUEURS PORTER

M. Maheu remercie cordialement le public de l'encouragement déjà donné

L'inauguration des Bières et Porter de Toronto a été une Ovation et leur réputation est faite

POURQUOI La Bière et le Porter Toronto sont si recherchés? Le goût le plus fin

AUSSI Toujours en mains liqueurs spiritueuses, alcool, Brandy, Gin Rye, Whisky et Vin de première qualité. Les meilleures marques de Cigares et Cigarettes. Ordres reçus au magasin par Téléphone.

PIERRE MAHEU, Marchand en gros, Arthabaskaville.

Pourquoi les habillements de Shorey sont les meilleurs

Parce que—Shorey sont les seuls fabricants de draps pour habillement qui garantissent leur ouvrage et leur garanti vaut de l'or. Les étoffes sont parfaitement épongées et foulées et ne retreussent pas ni se salissent à la pluie.

Leurs costumes de bicyclette sont des modèles de confort et de goût et sont tous "Rigby Proofed." Ils appliquent à tous leurs pardessus de printemps et d'automne le procédé de Rigby qui les rend imperméables, ce qu'ils font gratuitement. Tout le monde demande les vêtements de Shorey, mais les marchands essaient quelques fois à persuader aux gens de prendre des marchandises d'une qualité inférieure.

Regardez dans les poches vous y trouverez le billet de garanti de Shorey.

Hiver 1897

Une grande réduction commencera le 1er

Février prochain, chez GEORGES SPENARD, Arthabaskaville et se continuera jusqu'au 15 de Mars, afin de diminuer le stock considérable pour la saison, pour faire place au grand assortiment du printemps.

Le soussigné invite le public à aller voir les marchandises qu'il sacrifiera au prix coûtant et même en bas du prix coûtant.

300 paires de chaussures pour femmes et enfants seront vendues en bas du prix coûtant.

400 pièces tapisseries, pièces doubles, à 5 cts dont la valeur réelle est de 12, 15, 20 cts.

Indiennes 12 cts pour 8 cts, 9 cts pour 6 cts.

Flanellettes 4, 6, 8 cts.

Coton jaune grande largeur pour 3 cts, qualité extra pour 6 cts

Immense réduction sur les étoffes à manteaux, tweed pour messieurs, étoffes à robes, chapeaux de feutre pour dames ainsi que garnitures, etc. etc.

Le célèbre corset D.A. sera réduit ainsi que le P. C. et le R.C. qui sont les corsets les plus en vogue aujourd'hui.

Impossible sera fait pour satisfaire tous ceux qui voudront se convaincre de la vérité de l'annonce.

Conditions : Argent comptant

Georges Spenard ARTHABASKAVILLE.



Résultat d'un Rhume Négligé. LES POUMONS ATTAQUÉS.

Le Pectoral-Cerise d'AYER. Je Consultai un Docteur. Le Pectoral-Cerise d'AYER.

La Havane.—Le docteur Burgess informe le correspondant de l'Associated Press de la mort d'Henry Delgado.

Nous apprenons avec plaisir que notre ami M. Ernest Vézina, fils de M. Z. Vézina, protonotaire de St. Joseph de Beauce, a été admis à la pratique du droit après de brillants examens.

M. Vézina ouvrira dans quelques jours son bureau à St. Joseph, sa place natale. L'avenir se présente pour lui sous les aspects les plus rians.

Le juge Loranger a ordonné, par un jugement, au trésorier de la province, de rendre à Dame Marguerite Berlinguette, veuve de Clément Riard, la somme de \$1,000 qu'il détient au nom de l'Union Saint Joseph dont le fils de la demanderesse, Edouard Riard, bourreau, demeurant à Springfield, Mass., et célibataire, était un des membres.

Les libéraux de la région de Montréal déploient en ce moment une activité en vue des prochaines élections provinciales. Les différents clubs de la ville se réunissent jusqu'à deux fois par semaine et tous les hommes les plus marquants du parti vont y porter la parole et offrir leurs conseils.

Le juge Mahieu a accordé \$1,780 de dommages-intérêts dans la cause de AuGela Gaiera contre les entrepreneurs Poupore et Fraser. La demanderesse avait intenté une poursuite de \$5,000 contre les défendeurs qu'elle tenait responsables pour un accident de travail.

La presse bleue réclame à grands cris le renvoi de l'hon. M. Langelier et de M. N. Olivier comme professeurs à l'Université Laval parce qu'ils seraient partisans de l'hon. M. Laurier.

Athènes, 20 janv. Plusieurs violentes secousses de tremblement de terre ont secoué la province de Delvard. Plusieurs villages ont été détruits et le nombre de pertes de vie doit être considérable.

Un nommé Thom. Low, âgé de 36 ans, vient d'être arrêté à Denison, Tex., pour s'être marié seize fois. Le malheureux a allégué pour sa défense que la société n'avait pas à s'en plaindre vu qu'il faisait vivre ces seize femmes confortablement.

Les comptes publics pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1896 viennent d'être rendus publics. Au 30 juin la dette nette du Canada était de \$258,497,000. Augmentation: \$118,000,000 en 18 ans de régime conservateur.

Les sous-officiers rapporteurs du Manitoba prennent les uns après les autres la route de la prison. Presque chaque geôle de la province renferme aujourd'hui un agent conservateur. Les habitants de nos campagnes doivent être fiers maintenant de n'avoir pas prêté leur concours à ces coquins de politiciens conservateurs le 23 juin dernier.

M. Vézina ouvrira dans quelques jours son bureau à St. Joseph, sa place natale. L'avenir se présente pour lui sous les aspects les plus rians. Ses talents et ses connaissances légales lui assurent d'avance une belle clientèle au milieu de ses concitoyens.

Le juge Loranger a ordonné, par un jugement, au trésorier de la province, de rendre à Dame Marguerite Berlinguette, veuve de Clément Riard, la somme de \$1,000 qu'il détient au nom de l'Union Saint Joseph dont le fils de la demanderesse, Edouard Riard, bourreau, demeurant à Springfield, Mass., et célibataire, était un des membres.

Les libéraux de la région de Montréal déploient en ce moment une activité en vue des prochaines élections provinciales. Les différents clubs de la ville se réunissent jusqu'à deux fois par semaine et tous les hommes les plus marquants du parti vont y porter la parole et offrir leurs conseils.

Le juge Mahieu a accordé \$1,780 de dommages-intérêts dans la cause de AuGela Gaiera contre les entrepreneurs Poupore et Fraser. La demanderesse avait intenté une poursuite de \$5,000 contre les défendeurs qu'elle tenait responsables pour un accident de travail.

La presse bleue réclame à grands cris le renvoi de l'hon. M. Langelier et de M. N. Olivier comme professeurs à l'Université Laval parce qu'ils seraient partisans de l'hon. M. Laurier.

raït sur la question vitale des écoles? " Nous croyons, comme M. Laurier, qu'une once de conciliation vaut mieux qu'une tonne de coercition, et que, du reste, les mesures extrême entraînent toujours des représailles.

Les libéraux du comté de Huntingdon viennent de choisir de nouveau comme leur candidat M. G. M. Stephens, le député actuel. Une dépêche de Londres mande que sir Henry Strong, juge en chef de la cour Suprême, a été définitivement nommé par le gouvernement impérial membre du Conseil Privé.

Athènes.—Une secousse de tremblement de terre a été ressentie à Delvino, Turquie d'Europe. Plusieurs villages, la plupart habités par des chrétiens ont été détruits et l'on craint qu'un grand nombre de personnes n'aient péri dans les ruines.

IL MAIGRISSAIT A VUE D'ŒIL. La santé de M. George Seney de Mount Pleasant. Les médecins ne s'accordaient pas sur la nature de la maladie.—Il n'était plus qu'une ruine phy que lorsque survint la guérison.

M. George Seney qui demeure près de Mount Pleasant de Durham, Ont., est un homme bien connu dans tout le comté. Il est le propriétaire de la maison Seney à Mount Pleasant et il la dirige, jusqu'à il y a un an, à la satisfaction de tous ses clients.

Le juge Loranger a ordonné, par un jugement, au trésorier de la province, de rendre à Dame Marguerite Berlinguette, veuve de Clément Riard, la somme de \$1,000 qu'il détient au nom de l'Union Saint Joseph dont le fils de la demanderesse, Edouard Riard, bourreau, demeurant à Springfield, Mass., et célibataire, était un des membres.

Les libéraux de la région de Montréal déploient en ce moment une activité en vue des prochaines élections provinciales. Les différents clubs de la ville se réunissent jusqu'à deux fois par semaine et tous les hommes les plus marquants du parti vont y porter la parole et offrir leurs conseils.

Le juge Mahieu a accordé \$1,780 de dommages-intérêts dans la cause de AuGela Gaiera contre les entrepreneurs Poupore et Fraser. La demanderesse avait intenté une poursuite de \$5,000 contre les défendeurs qu'elle tenait responsables pour un accident de travail.

La presse bleue réclame à grands cris le renvoi de l'hon. M. Langelier et de M. N. Olivier comme professeurs à l'Université Laval parce qu'ils seraient partisans de l'hon. M. Laurier.

La législature du Manitoba sera convoquée pour le 11 février. On dit que le candidat libéral à Winnipeg sera ou M. Isaac Campbell, avocat et co-seul de la Reine ou l'ex maire Jamieson.

FATHER ROEHL'S NERVE TONIC. Deux dans une Famille. Un de nos enfants avait eu des accès il y a 2 ans...

GRATIS. Un Livre Précieux sur les Maladies Nerveuses et une Notice détaillée à l'usage de toute personne atteinte de ces affections.

J. A. HEBERT NOTAIRE, STANFORD, P. Q. Chemin de Fer INTERCOLONIAL.

Les convois laisseront Lévis. Accommodation pour la Rivière-du-Loup et Campbellton.

Les convois arriveront à Lévis. Accommodation de la Rivière-du-Loup et Campbellton.

Lunettes Lunettes. M. Fidèle Spénard. HORLOGER et BIJOUTIER.

A VENDRE. Papier à Envelopper. A 2 cts la lb.

AVIS. Je ne serai responsable que des dettes contractées par moi-même ou lorsque j'aurai donné une autorisation signée par moi.

Blancs de Rôle d'évaluation à vendre à ce bureau. AVIS A NOS BONNES.

ON DEMANDE. PLUSIEURS HOMMES OU FEMMES DE CONFIANCE. Pour voyager pour une maison responsable et bien établie, dans la province de Québec, salaire \$780, payable \$15 par semaine et les dépenses.

A VENDRE. Sept mille acres de terre propre à la culture. 7,000 acres dans les townships de Stanfold, Somerset et Nelson.

Une occasion unique et d'un avantage exceptionnel se présente pour les cultivateurs qui veulent établir leurs enfants près d'eux.

AVIS. Nous avertissons le public que nous ne serons pas responsables d'aucune dette contractée en notre nom par nos employés excepté par notre agent autorisé, M. D. H. Pennington de Ste Julie.

PATENTS. 50 YEARS' EXPERIENCE. TRADE MARKS, DESIGNS, COPYRIGHTS & C.

ON DEMANDE. UN HOMME: Pour vende des Arbres Fruitières et d'Ornement, Arbrisseaux, Rosiers, Balbes, Fleurs à Balbes, Petits Fruits, Vignes, Patates de Semence, etc.

A VENDRE. Un bel emplacement avec maison et dépendances près de la gare du Grand Tronc à Ste Julie, appartenant à madam E. G. Palmer.

JOSEPH COULOMBE. FERRONNIER A WARWICK. Ont toujours en mains un assortiment complet de Poêles, Eviers, Chaudières de toutes sortes.

\$300 à \$500. A gagner ou à économiser par mois. Les agents pour vendre des portraits ou les personnes qui désirent se livrer à ce commerce, ou toute personne qui veut entrer dans une entreprise assurée et solide.

BARBIER-COIFFEUR. M. Joseph Fortier, barbier-coiffeur, informe le public qu'il a ouvert à Arthabaskaville, au coin de la rue de l'Eglise et de la rue de la Cour, une boutique de barbier-coiffeur.

Chapeaux de feutre pour dame chez Onelot.

H. H. GUAY. BIERE ET PORTER. John Labatt De London, Ont. Le brassage le plus salubre pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif.

Seul agent pour le district d'Arthabaska et les districts avoisinants. M. Guay tient un assortiment considérable de Liqueurs et d'Épiceries à des prix populaires.

Fonderie de Plessisville. SOMERSET, P. Q. MANUFACTURES DE MACHINES A VAPEUR, BOUILLOIRES, TURBINES, APPAREILS DE SCIAGE MÉCANIQUE, MACHINES À RABOTER ET À EMBOUVETER.

CONDITIONS LIBÉRALES. Catalogues et listes d'exemple envoyés sur demande. F. T. SAVOIE, Gerant.

Chemin de Fer du Comte de Drummond. HEURES DES TRAINS. AOUT, 1896. AOUT, 1896.

Table with columns: Ligne de bus en haut, STATIONS, Ligne de haut en bus. Rows include: P. M., A. M., 2.00, 1.30, 1.00, 12.30, 12.00.

Table with columns: Ligne de bus en haut, STATIONS, Ligne de haut en bus. Rows include: 1.30, 1.00, 12.30, 12.00, 8.00, 6.45, 6.30, 6.20, 6.00, 5.50, 5.40, 5.30, 5.20, 5.10, 5.00.

Trains d'arrêtant que sur signaux. Les trains circulent tous les jours, le dimanche excepté 1 Drummondville avec le Pacifique Canadien.

Les habillements de Shorey donnent toujours satisfaction. Tout habillement est garanti et on trouve dans la poche un petit billet à cet effet.

Tout ce qui entre dans la confection des habits est de première classe et la couture est faite avec le meilleur fil. La coupe des hardes faites de Shorey a une telle variété de formes qu'on peut habiller tout le monde.